

1. Identification

Identificateur de produit	INOVOTABS
Autres moyens d'identification	
Synonymes	Sodium dichloroisocyanurate tablet
Usage recommandé	Produit vétérinaire utilisé comme Désinfectant
Restrictions d'utilisation	Non destiné à l'usage humain
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Nom de la compagnie (É-U)	Zoetis Inc.
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (États-Unis)
Rocky Mountain Poison & Drug Safety	1-866-531-8896
Département de soutien aux produits / soutien technique	1-888-963-8471
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300 CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
Nom de la compagnie (CA)	Zoetis Canada Inc. 16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300
Adresse courriel	soutienauxproduits@zoetis.com
Département de soutien aux produits	1-800-461-0917

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Toxicité aiguë, par contact cutané	Catégorie 4
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
	Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Irritation des voies respiratoires de catégorie 3
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 1
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence

Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Troclosène sodique		2893-78-9	40 - 50
ACIDE ADIPIQUE		124-04-9	10 - 20
Carbonate de sodium		497-19-8	10 - 20

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition

Autres composant sous les niveaux à déclarer
La composition exacte en pourcentage de ce mélange n'a pas été communiquée au titre de secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment au savon et à l'eau. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faire vomir seulement sur les directives du personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Peut provoquer une irritation cutanée. Les signes et symptômes peuvent inclure rash, prurit, rougeur et enflure. Peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation de poussières, brouillards ou vapeurs peut causer une grave irritation des voies respiratoires avec toux, sensation d'étouffement, douleurs et éventuellement brûlures des muqueuses. Selon les composants, l'ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des brûlures à la cavité buccale, à la gorge et à l'estomac, des vomissements, des diarrhées et des douleurs à l'estomac. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Peut causer des effets sur système cardiovasculaire, vessie, reins.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Mousse antialcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Ventiler la zone contaminée. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éliminer toutes les sources d'ignition. S'assurer une ventilation adéquate. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Ne pas stocker près des acides. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Conserver à moins de 25 °C (77 °F)

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)

Composants	Type	Valeur
ACIDE ADIPIQUE (CAS 124-04-9)	TWA	5 mg/m3

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Type	Valeur
ACIDE ADIPIQUE (CAS 124-04-9)	TWA	5 mg/m3

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Type	Valeur
ACIDE ADIPIQUE (CAS 124-04-9)	TWA	5 mg/m3

Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
ACIDE ADIPIQUE (CAS 124-04-9)	TWA	5 mg/m3

Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Type	Valeur
ACIDE ADIPIQUE (CAS 124-04-9)	TWA	5 mg/m3

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
ACIDE ADIPIQUE (CAS 124-04-9)	TWA	5 mg/m3

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
ACIDE ADIPIQUE (CAS 124-04-9)	TWA	5 mg/m3

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
ACIDE ADIPIQUE (CAS 124-04-9)	15 minutes	10 mg/m3

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Analyse des risques par niveaux de contrôle

Non disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Les gants étanches sont recommandés s'il y a des risques de contact cutané avec le médicament et pour les opérations de traitement en vrac.

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Porter des vêtements de protection étanches pour éviter tout contact cutané – Envisager d'utiliser des vêtements jetables le cas échéant.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. On doit fournir des équipements de protection respiratoire lorsqu'il y a un risque d'exposition à des poussières, des brumes, des aérosols ou des vapeurs. Si la limite d'exposition professionnelle applicable (OEL) est dépassée, porter un appareil respiratoire approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions inférieures à la OEL.

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Comprimé.
État physique	Solide.
Forme	Solide.
Couleur	Blanc à blanc cassé
Odeur	Léger de chlore.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	≥ 6.5 - ≤ 7.5
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Log Kow = 0
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Burning Class	Not an oxidizing solid: (Burn time > 3:7 potassium bromate and cellulose reference mixture)
Température de décomposition	> 225 - < 250 °C (> 437 - < 482 °F)
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Inflammabilité (chaleur de combustion)	Ininflammable
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Éviter les situations produisant de la poussière. Réduire la génération des brouillards et vapeurs en suspension dans l'air. Éviter les températures supérieures à la température de décomposition. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'inflammation.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts. Acides.
Produits de décomposition dangereux	Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Les produits d'une décomposition thermique ou d'une combustion peuvent comprendre le chlore, l'azote, le trichlorure d'azote, le chlorure de cyanogène, des oxydes de carbone, le phosgène.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée.

Carbonate de sodium
Espèces: Lapin
Gravité: Suave

Contact avec les yeux Provoque de graves lésions des yeux.

Carbonate de sodium
Espèces: Lapin
Gravité: Extrême

ACIDE ADIPIQUE
Espèces: Lapin
Gravité: Modéré

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Irritation de la peau. Les signes et symptômes peuvent inclure éruption cutanée, prurit, rougeur et enflure. Peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation de poussières, brouillards ou vapeurs peut causer une grave irritation des voies respiratoires avec toux, sensation d'étouffement, douleurs et éventuellement brûlures des muqueuses. Selon les composants, l'ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des brûlures à la cavité buccale, à la gorge et à l'estomac, des vomissements, des diarrhées et des douleurs à l'estomac. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë À des concentrations élevées, les vapeurs sont anesthésiques et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et avoir des effets sur le système nerveux central. Nocif par contact cutané. On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
ACIDE ADIPIQUE (CAS 124-04-9)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	> 11000 mg/kg
	Souris	1900 mg/kg
Chronique		
Orale		
DSENO	Rat	3750 mg/kg/j., 2 années Non cancérogène
Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	2300 mg/m ³ , 2 heures
Orale		
DL50	Rat	4090 mg/kg 2.8 g/kg
Troclosène sodique (CAS 2893-78-9)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 10000 mg/kg
	Rat	> 10000 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	1500 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves lésions des yeux.
Contact avec les yeux Carbonate de sodium	Espèces: Lapin Gravité: Extrême
ACIDE ADIPIQUE	Espèces: Lapin Gravité: Modéré
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.
Mutagénicité ACIDE ADIPIQUE	Mutagénicité bactérienne in vitro (Ames) Résultat: négatif Espèces: Salmonella
	test du gène létal dominant Résultat: négatif
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Autres informations	Peut causer une irritation de la muqueuse et des voies respiratoires. Peut causer des effets sur système cardiovasculaire, vessie, reins.

12. Données écologiques

Écotoxicité Éviter le rejet dans l'environnement. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
ACIDE ADIPIQUE (CAS 124-04-9)		
Aquatique		
Algues	CE50	Scenedesmus subspicatus (Algue verte) 31.3 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia magna (puce d'eau) 85.7 mg/L, heures
Poisson	CL50	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 100 mg/L, 96 heures
		Pimephales promelas (tête-de-boule) 97 mg/L, 96 heures
<i>Aiguë</i>		
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas) 97 mg/l, 96 heures
Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)		
Aquatique		
<i>Aiguë</i>		
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia) 156.6 - 298.9 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) 300 mg/l, 96 heures

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Troclosène sodique (CAS 2893-78-9)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia magna (puce d'eau)	0.15 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	0.43 ppm, heures
		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	0.29 mg/L, 96 heures
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	0.15 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel, truite donaldson (Oncorhynchus mykiss)	0.29 mg/l, 96 heures
Persistance et dégradation	Aucune donnée disponible pour ce produit.		
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.		
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.		
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD	
Numéro ONU	UN3077
Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Troclosène sodique)
Classe de danger relative au transport	
Classe	9
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	III
Dangers environnementaux	E3
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.
IATA	
UN number	UN3077
UN proper shipping name	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Sodium Dichloroisocyanurate)
Transport hazard class(es)	
Class	9
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	Yes
ERG Code	9L
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

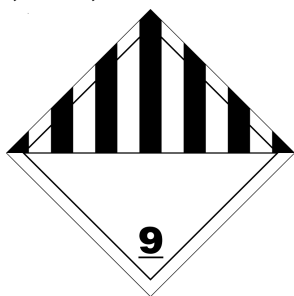
Other information

Passenger and cargo aircraft	Allowed with restrictions.
Cargo aircraft only	Allowed with restrictions.

IMDG

UN number	UN3077
UN proper shipping name	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Sodium Dichloroisocyanurate), MARINE POLLUTANT
Transport hazard class(es)	
Class	9
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	
Marine pollutant	Yes
EmS	F-A, S-F
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Sans objet.

IATA; IMDG; TMD



Polluant marin



Informations générales

Polluant marin réglementé par l'IMDG. À partir du 1er janvier 2015, les matières à transporter qui sont classées pour le transport uniquement en tant que polluants marins et qui sont conditionnées dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette, par emballage simple ou emballage intérieur, de 5 litres max. pour les liquides ou ayant une masse nette, par emballage simple ou emballage intérieur, de 5 kilos max. pour les solides ne sont PAS soumis aux réglementations sur le transport de l'OACI/IATA, de l'IMDG ou de l'ADR, sous réserve que les conditions générales d'emballage définies dans ces réglementations soient satisfaites. Consulter les réglementations OACI/IATA A197, IMDG 2.10.2.7, ADR SP 375. Se référer à la réglementation des marchandises dangereuses en vigueur pour plus d'informations. Transport conformément aux conditions des organismes appropriés de réglementation.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 15-Novembre-2023

Version n° 01

Avis de non-responsabilité Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes
Composition / renseignements sur les ingrédients : Exemptions de divulgation
Renseignements sur le transport : Valeurs HazReg - Transport
GHS: Classification